

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10084

Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELMIAE MOSTAPHA

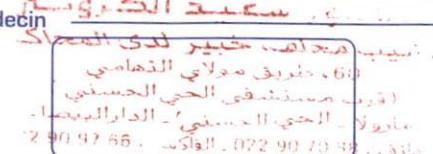
Date de naissance :

Adresse : lotissement Haj Fath N 671

Tél. : 06 77 19 36 44 Total des frais engagés : 9,00 + 42,50 + 173,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18 OCT 2022

Nom et prénom du malade : ER DU AE Faridou Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : constipation

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 OCT 2022	C		decopt	<i>[Handwritten signatures and red stamp]</i> 09/0698666

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAMZA Casablanca Lot. Haj Farid 20000 Casablanca Tunisie	18/10/22	412,50
	24/10/22	173,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

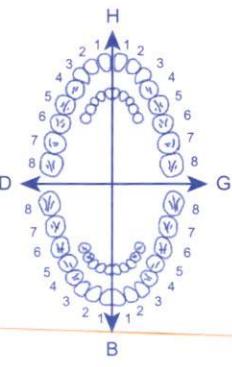
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

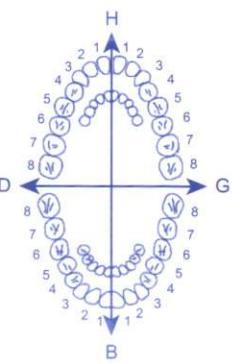
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

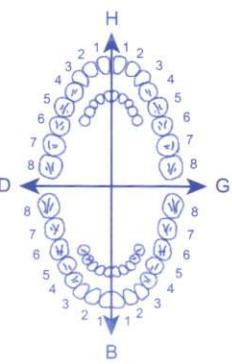
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	

COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION		
					[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saïd GZOULI

الدكتور سعيد الكزوولي

Médecin Assermenté

طبيب مerval

Expert près les Tribunaux

جشع المراكب

— MÉTÉOPASMYL —

Casablanca, le : 24 OCT 2022 : الellar البيضاء، في :



Lot/à زاننامبر
dell X1021 0126 RI

LOT PER

Prix 99.00

teosjassal

1 قل و 3 كم



lizifam

1 كم كل يوم

3. Profenid cream

30.00 Profenid لاجيف

الدكتور سعيد الكزوولي
طبيب مerval، خبير في الأمراض المعاصرة

طبيب مerval، طبيب في الأمراض المعاصرة

(قدب مستند في الأمراض المعاصرة)

مارغوا - 022.90.70.88

الهاتف: 022.90.70.88

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA

Lot. Haj fatah Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522.93.10.28

60، طريق مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحي الحسني - الدار البيضاء

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22.90.70.88 - E-mail : drgzsa@gmail.com

Docteur Saïd GZOULI

Médecin Assermenté

Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الغزوولي

طبيب مسجل

طب في العيادة

Khalid Sellaoui



Casablanca, le : 18 OCT 2022

الدار البيضاء، في :

IPP

6714
av



Lot:
À consommer de
préférence avant le:

PPC: 79,50 DH



Calbosorb



1g x 20
deux



Relax 15

60

1g à prendre au quotidien

4- Relaxol



53,10

1g x 30

36,70

5- Caldine



128,70

1g x 20

PHARMACIE HAMZA
L'Unité Pharmaceutique
BLANCA
Casablanca - Tel: 0522931928

expi

6- Maxol



36,70

2 g par jour

PHARMACIE HAMZA
L'Unité Pharmaceutique
BLANCA
Casablanca - Tel: 0522931928

412,50

هامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحي الحسني - الدار البيضاء

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Ha

Tél. : 05 22.90.70.88 - الهاتف : E-mail : drgzsa@gmail.com

CALELIUS 600 mg/1000 UI
Calcium / Cholécalciférol (Vitamine D)
Comprimés orodispersibles. Boîte de 30

PPV: 128,70 Dhs

